Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

Politik & Kommunikation /
Politique & Communication

Silvan Müggler
Chef Politique économique
de la SSE
Tel. 044 258 82 62
smueggler@baumeister.ch

# Productivité dans le gros œuvre

Productivité dans le gros œuvre

## L'évolution de la productivité et les autres facteurs déterminant le salaire dans le gros œuvre

**Décembre 2015**

Résumé ..... 2
Situation initiale ..... 2
Facteurs explicatifs ..... 3
Problèmes de données ..... 3
Davantage de sous-traitants et de tâcherons ..... 3
Changements structurels ..... 4
Baisse de la part de valeur ajoutée produite par les employés ..... 4
Baisse de la part de valeur ajoutée produite dans toute la branche de la construction ..... 4
Augmentation des consommations intermédiaires ..... 4
La productivité du travail stagne ..... 5

# Résumé

Il n'y aucun fait qui démontre que, comme on le prétend parfois, les salaires dans le secteur principal de la construction sont à la traîne par rapport à la productivité des employés, et que les entrepreneurs gagnent une fortune sur le dos des employés. Les bénéfices, qui stagnent à un niveau très bas, contredisent cette thèse. D'ailleurs, il n'y a pas d'indications que les employés soient exposés à des charges de plus en plus lourdes. La baisse du nombre d'accidents rend cette hypothèse peu plausible. Les conclusions que les syndicats tirent en se basant sur le fait que le chiffre d'affaires par employé a augmenté beaucoup plus vite que les salaires dans le secteur principal de la construction, sont dénuées de tout fondement.

Il y a d'autres explications possibles pour la croissance marquée du chiffre d'affaires par employé. Par exemple, l'enquête trimestrielle de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) indique les chiffres d'affaires totaux, mais en prenant en compte seulement les emplois fixes. Le recours croissant à des tâcherons et à des intérimaires fait gonfler de manière artificielle le chiffre d'affaires par employé. En outre, tout porte à croire que la part de valeur ajoutée propre des entreprises de construction a reculé au détriment des prestations externes.

En outre, la productivité économique et la productivité technique ne recouvrent pas les mêmes notions. La concurrence intensive implique que ce sont les maîtres d'ouvrage qui bénéficient principalement d'une productivité technique plus élevée, sous la forme de prix plus bas. La productivité économique affichée ne se modifie guère en cas de progrès technique dans la branche de la construction.

# Situation initiale

Les syndicats, en se basant sur le fait que, depuis les années 1990, le chiffre d'affaires par employé dans le gros œuvre ait augmenté plus vite que les salaires, tirent ces conclusions :

- Les entreprises de construction gagnent une fortune sur le dos des employés
- L'obligation de rendement sur les employés ne cesse de croître

**Chiffre d'affaires par employé dans le gros oeuvre**

Source: SSE

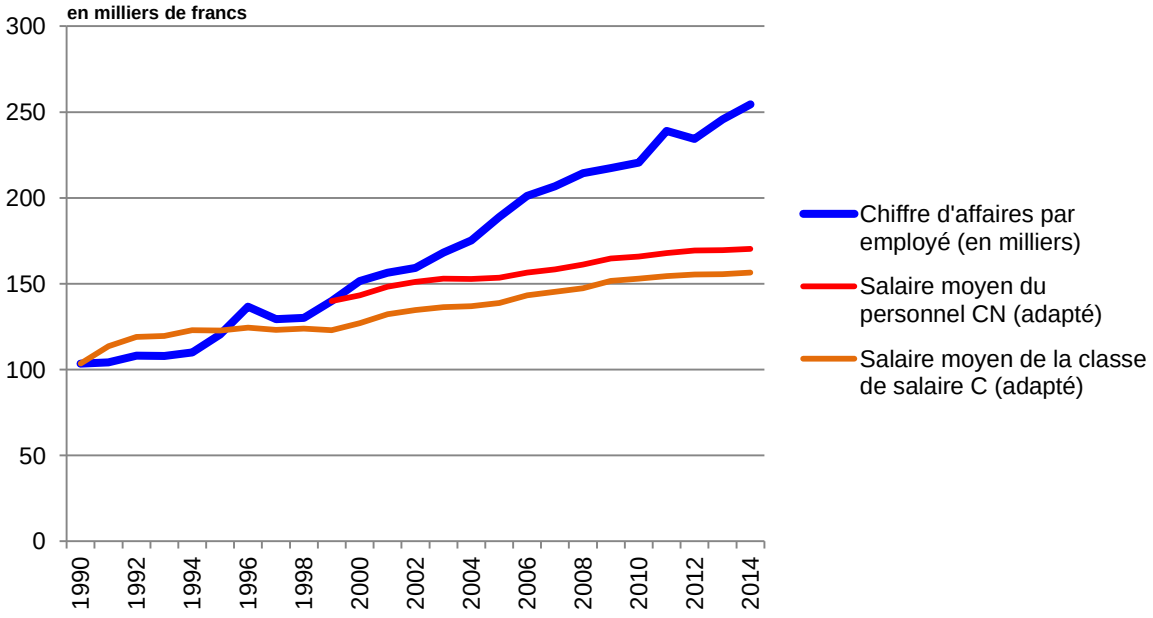

Les deux thèses sont assez faciles à démentir. L'évolution des bénéfices dans le secteur principal de la construction est tellement mauvaise, que beaucoup d'entreprises vivent sur leurs réserves, et ce en dépit de la bonne conjoncture de construction.
Les marges bénéficiaires ont certes augmenté depuis la fin des années 90, selon les enquêtes de l'Office fédéral de la statistique. A l'époque, la branche de la construction a traversé une grave crise: des dizaines de milliers de places de travail ont été supprimées. Les marges de bénéfice moyennes se trouvent toujours à un niveau très bas. En outre, elles sont nettement inférieures dans le secteur principal de la construction, soit le gros œuvre, que dans le second œuvre – et ce malgré le fait que le gros œuvre soit une activité à plus forte intensité de capital. En outre, ce sont principalement des activités secondaires, comme les entreprises générales, les développements de projet, les opérations immobilières ou le marché de machines de chantier qui dégagent du bénéfice. L'activité de construction en soi ne réalise guère de bénéfice.

**Marges bénéficiaires brutes de diverses branches**

Source: OFS (Résultats comptables des entreprises suisses)

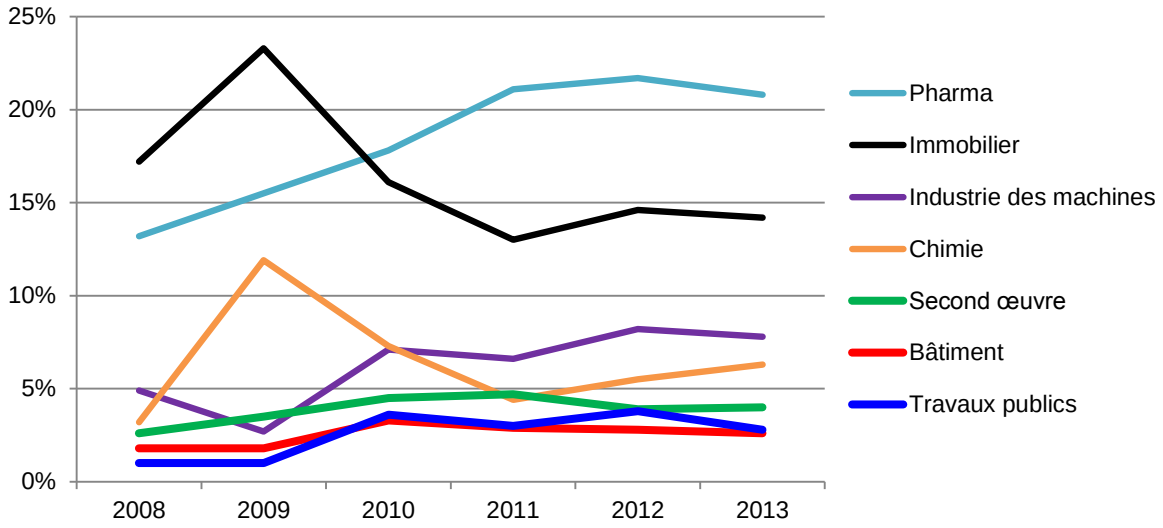


Si effectivement l'obligation de rendement pour les employés augmentait sans cesse, cela se répercuterait en fin de compte sur le nombre d'accidents du travail, qui serait en hausse. Mais la réalité est tout autre : le nombre d'accidents, ainsi que les primes de la SUVA, sont en recul.

# Facteurs explicatifs

## Problèmes de données

La question est posée : l'enquête trimestrielle de la SSE peut-elle vraiment exprimer de manière rationnelle le chiffre d'affaires par employé ? Cela soulève quelques points d'interrogation :

### Davantage de sous-traitants et de tâcherons

L'enquête ne comprend que les chiffres d'affaires des entreprises contractantes. Les chiffres d'affaires réalisés par les entreprises de la construction en tant que sous-traitants ne doivent pas y être inclus. Et ce, pour éviter de comptabiliser des données à double. En pratique, cela n'est réalisable que dans le cas de « purs » sous-traitants, qui ne sont pas pris en compte par l'enquête. Cela sous-entend que, pour toutes les autres entreprises du bâtiment, on ne va pas retirer de l'enquête les chiffres d'affaires que ces sociétés auraient éventuellement réalisés en tant que sous-traitants. Si l'on prend l'hypothèse la plus probable, soit le fait que

de plus en plus de mandats sont sous-traités, et ce, également dans le secteur principal de la construction, cela signifie que les chiffres d'affaires par employé sont gonflés artificiellement.

Les tâcherons et les intérimaires ne sont pas du tout comptabilisés dans l'enquête. Toutefois, si l'on recourt davantage à eux, le chiffre d'affaires par employé indiqué augmentera.

### Changements structurels

Les activités du secteur principal de la construction ne partagent pas toutes les mêmes besoins en main-d'œuvre. Ainsi des ajustements structurels peuvent survenir entre certains segments, pris séparément, du gros œuvre, et par conséquent le chiffre d'affaires par employé dans un segment particulier peut ne pas bouger, alors que celui de la branche entière évolue. Les parts de chiffre d'affaires des travaux publics et du bâtiment ont évolué de façon contrastée depuis 1990 : à cette époque, le bâtiment constituait encore les deux-tiers du chiffre d'affaires total, alors que depuis le changement de millénaire, ses activités ne représentent que la moitié du total. Dans le segment de la construction de tunnels, qui a fortement bénéficié de la NLFA, le chiffre d'affaires par employé se révèle nettement plus élevé que dans le bâtiment. Cela devrait avoir contribué à relever globalement le chiffre d'affaires par employé. (Toutefois, les statistiques de la SSE affichent des chiffres d'affaires par employé plus élevés dans le bâtiment que dans les travaux publics. Mais cela s'explique probablement par des activités extérieures au cœur d'activité).

## Baisse de la part de valeur ajoutée produite par les employés

Certains éléments indiquent qu'une part croissante de la valeur ajoutée dans l'activité principale de la construction n'est pas produite au sein des entreprises de construction elles-mêmes, et que la part des consommations intermédiaires augmente.

### Baisse de la part de valeur ajoutée produite dans toute la branche de la construction

Selon les statistiques, la proportion de valeur ajoutée dans la production a reculé dans la branche de la construction depuis les années 1990, et cela de façon marquée.

**Part de valeur ajoutée dans la production (ind. bâtiment)**

Source: Office fédéral de la statistique (Comptabilité nationale)

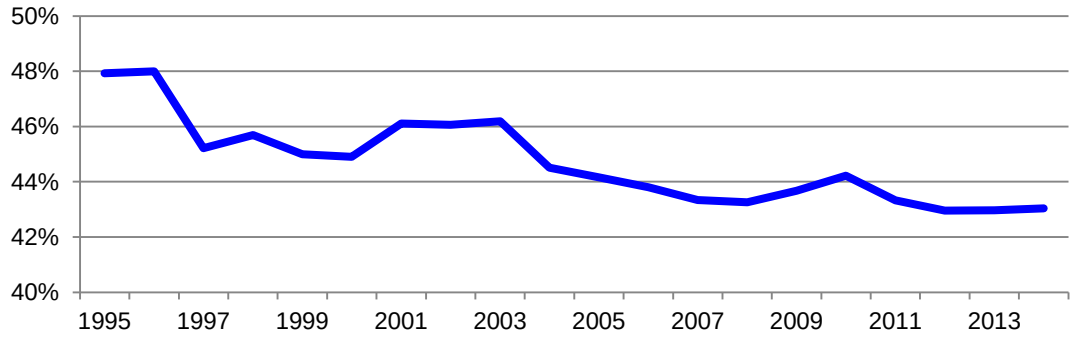


Les chiffres s'appliquent à toute la branche de la construction. On ne peut pas procéder à une ventilation judicieuse par secteur, soit en fonction du gros œuvre ou du second œuvre. Toutefois, il semble peu plausible que l'évolution au sein du gros œuvre soit complètement différente de celle de toute la branche. Il est même plausible que l'évolution soit plus marquée dans le gros œuvre. On a de plus en plus recours à des intérimaires, dont la valeur ajoutée est attribuée à la branche de la location de services.

### Augmentation des consommations intermédiaires

Des enquêtes tirées des groupes ERFA (groupes d'échanges d'expériences) de la Société Suisse des Entrepreneurs indiquent que la part des frais de personnel a été réduite au cours de la dernière décennie, et ce de façon marquée. Par contre, la part des frais liés aux presta-

tions externes et aux matériaux ont augmenté. Mais cela ne s'applique que dans le domaine du bâtiment. Du côté des travaux publics, on ne constate guère de changements.

**La productivité du travail stagne**

La productivité du travail, exprimée en tant que valeur ajoutée produite par équivalent temps plein (ETP), stagne dans la branche de la construction depuis un quart de siècle, selon l'institut BAK Basel. Et cela tout particulièrement pour l'ensemble de la branche. Le fait que la part du gros œuvre dans l'emploi total a reculé, et ce surtout dans les années 90, devrait avoir joué un rôle, dans une certaine mesure. Comme la productivité par employé devrait être moins élevée dans le second œuvre, cet effet réduit la productivité du travail de toute la branche. Toutefois, les chiffres démontrent, que la productivité affichée par employé ne peut pas être un moteur important du chiffre d'affaires.

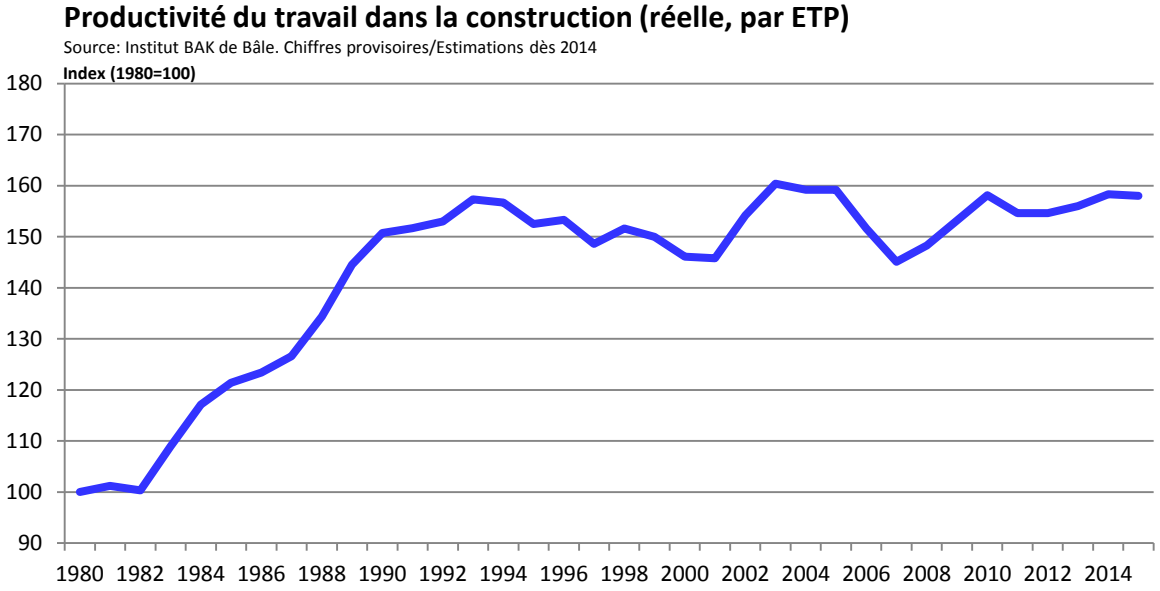


On doit toutefois observer que la productivité économique ne recouvre pas la même notion que la productivité technique. Si par exemple un entrepreneur devait baisser les prix en raison d'une concurrence accrue, avec les mêmes conditions cadres, la valeur ajoutée baisserait, ainsi que la productivité économique indiquée comme telle. (Ceci n'est toutefois pertinent que dans le cas d'une vue statique, comme c'est le cas dans l'estimation de la productivité économique des employés ou pour l'évaluation de la taille d'un secteur en relation avec toute l'économie. Dans les séries chronologiques, un tel effet serait compensé, car on a recours à l'ajustement du renchérissement dans chaque branche.)

La concurrence accrue implique que les progrès techniques profitent principalement aux maîtres d'ouvrages. Considérons cette hypothèse: supposons qu'on invente une machine miracle qui permette de doubler la production en employant le même nombre d'employés, tout en investissant le même capital. Toutes les entreprises de la construction auraient le même accès à cette machine. Au début, les entreprises réaliseraient plus de bénéfice. Le temps passant, la concurrence impliquerait toutefois une baisse des prix – et jusqu'à ce qu'un équilibre, qui permette tout juste aux entreprises de survivre, soit atteint. Dans cette situation d'équilibre, les prix seraient alors réduits de moitié. A demande constante, la valeur ajoutée et l'emploi au sein de la branche seraient alors divisés par deux. La productivité économique par employé, indiquée comme telle, ne bougerait pas. (En réalité, la demande pour des prestations de construction augmenterait si les prix étaient baissés de moitié. Elle devrait toutefois doubler pour pouvoir maintenir une valeur ajoutée constante, ce qui n'est guère réaliste)

Silvan Müggler, chef Politique économique, Société Suisse des Entrepreneurs